

Institut national de formation des
personnels du Ministère de l'Agriculture

N° SIRET : 180 092 033 00018

Code APE : 845 2Z

FICHE D'INSCRIPTION des formations payantes e-learning (FOAD)

*À utiliser par toute personne dont les frais d'inscription
ne sont pas pris en charge par le ministère de l'agriculture de l'alimentation*

À adresser à :

INFOMA / CDR

cdr.infoma@agriculture.gouv.fr

NOM : <input type="text"/> M., Mme	Organisme ou Société : <input type="text"/>
Prénom : <input type="text"/>	Adresse précise : <input type="text"/>
Courriel : <input type="text"/>	Téléphone : <input type="text"/> Fax : <input type="text"/>
Fonction : <input type="text"/>	Courriel institutionnel : <input type="text"/>
	Nom du directeur : <input type="text"/>

Intitulé du stage : <input type="text"/>	Vos attentes précises par rapport à la formation : <input type="text"/>
Code RenoiRH de la formation : <input type="text"/>	Fait à : <input type="text"/> le : <input type="text"/>
Date de début de formation : <input type="text"/>	Signature du demandeur : <input type="text"/>
Date de fin de formation : <input type="text"/> (= date de début + 6 mois)	

Modalités financières à compléter obligatoirement au verso

Modalités financières (à compléter obligatoirement)
Toutes les mentions doivent être remplies pour que la demande soit prise en compte

La participation de M./Mme

au stage sus-mentionné (code n°) sera facturée **50,00 €** net.

À l'issue de la formation, le commanditaire indiqué ci-après procédera au paiement par virement bancaire, dans un délai de 30 jours après réception de la facture émise par le prestataire INFOMA et déposée sur le portail de facturation CHORUS PRO.

Toute inscription à la formation enregistrée par l'Infoma vaut engagement à payer ce montant, que la formation soit suivie par le stagiaire en intégralité, partiellement ou pas du tout.

À cet effet, **avant le début de la formation**, le commanditaire communiquera au prestataire INFOMA toutes les informations utiles pour le dépôt de la facture sur le portail de facturation :

- son identifiant sur CHORUS PRO (numéro de SIRET) :

- le service exécutant :

- le numéro d'engagement :

Si le commanditaire n'a pas la possibilité de recevoir la facture sur le portail CHORUS Pro, **merci de cocher la case ci-contre** :

La facture sera alors envoyée par l'INFOMA à l'adresse de courriel indiquée comme "Contact".

Organisme ou Société :

Adresse postale:

Contact (courriel) :

Coordonnées bancaires de l'INFOMA :

Titulaire du compte : INFOMA Agence Comptable
IBAN : FR76 1007 1690 0000 0010 0432 781
BIC: TRPUFRP1
TRESOR PUBLIC
L'INFOMA n'est pas assujetti à la TVA.

Visa de la Directrice de l'INFOMA	Visa de la Direction du demandeur (1)
Fait à : <input type="text"/>	Fait à : <input type="text"/>
le <input type="text"/>	le <input type="text"/>
Nom, signature et cachet <input type="text"/>	Nom, signature et cachet <input type="text"/>

(1) Visa de l'autorité garante de l'engagement de la dépense.

À retourner à l'INFOMA (possible par mail : scan autorisé)